Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 44 (2017)
Heft: 4

Artikel: Un concept global pour la sécurité alimentaire
Autor: Müller, Jürg
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-912356

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un concept global pour la sécurité alimentaire

Un contre-projet du Parlement à l'initiative populaire sur la sécurité alimentaire suscite aujourd'hui un large consensus: la sécurité alimentaire doit être ancrée dans la Constitution le 24 septembre 2017.

JÜRG MÜLLER

La politique agricole suisse est une question qui revient constamment sur le devant de la scène. Quatre initiatives populaires actuelles se sont emparées du débat: l'«initiative pour les vaches à cornes», l'«initiative pour des aliments équitables», l'initiative pour la souveraineté alimentaire et l'initiative pour la sécurité alimentaire.

Dans un premier temps, le peuple est appelé à voter sur le sujet de la sécurité alimentaire. Par son initiative, l'Union suisse des paysans a demandé que la Suisse renforce son approvisionnement alimentaire via la production indigène. Le Conseil fédéral était favorable à la requête mais a rejeté l'initiative arguant que la sécurité alimentaire était déjà très élevée en Suisse et que la Constitution en vigueur couvrait déjà largement les demandes des initiants.

L'initiative bénéficiait également d'un large consensus au sein du Parlement. Le Conseil national a d'ailleurs approuvé l'initiative au départ. Le Conseil des États a étudié la proposition, l'a toutefois rejetée et a présenté une contre-projet, lequel a été adopté à une forte majorité par l'ensemble des partis et est soumis, seul, au vote. L'Union suisse des paysans, également favorable, a retiré l'initiative au profit du contre-projet.

Protection des terres agricoles

Selon la majorité parlementaire, ce contre-projet est formulé de manière plus précise et plus claire et laisse donc moins de marge à l'interprétation que l'initiative. Si le peuple l'approuve, la Constitution fédérale disposera à l'avenir d'un concept global complet pour la sécurité alimentaire: préservation des bases de production, en particulier des terres agricoles, production de produits alimentaires adaptée au site et fondée sur une utilisation efficiente des ressources, économie agricole et alimentaire orientée sur le marché, mais aussi lutte contre le gaspillage alimentaire. Le projet reprend également des demandes issues de l'«initiative sur l'alimentation équitable» et l'initiative sur la souveraineté alimentaire, deux initiatives dédiées à l'agriculture sociale et écologique. Dans une certaine mesure, la sécurité alimentaire est le dénominateur commun aux trois initiatives.

Au sein du Parlement, des voix isolées issues du PLR, du PS et des Vert'libéraux n'ont pas vu l'intérêt du contre-projet. Celui-ci n'apporterait rien de nouveau qui ne figure déjà dans la Constitution. Ces détracteurs peuvent désormais se consoler: le projet n'entraînera aucune nouvelle subvention agricole, du moins dans l'immédiat. Il en va autrement pour «l'initiative pour les vaches à cornes»: celle-ci vise à réduire le nombre d'éleveurs qui retirent les cornes à leur bétail afin de mieux prendre en compte la dignité des animaux. L'élevage d'animaux à cornes étant plus onéreux, les éleveurs doivent bénéficier d'une aide financière. C'est là que les choses se compliquent.

La grande réforme des pensions

Le 24 septembre aura également lieu la votation sur la «Prévoyance vieillesse 2020». Compte tenu de l'enjeu de l'objet, nous avons déjà consacré plusieurs pages à ce thème (rubrique «En profondeur») dans l'édition de la «Revue Suisse» du mois de mai.
L'objet est obligatoirement soumis à votation populaire, car le financement de l'AVS nécessite une hausse de la taxe sur la valeur ajoutée, qui nécessite à son tour une modification de la Constitution. Si le peuple refuse le financement complémentaire de l'AVS, il rejettera également la révision des 1er et 2e piliers (AVS et prévoyance professionnelle). Bien que le peuple puisse déjà se prononcer sur le destin de l'ensemble du projet de réforme avec le projet de révision de la loi sur la TVA, un comité de l'extrême gauche a également lancé un référendum contre la loi fédérale sur la réforme de la «Prévoyance professionnelle 2020». Pour les opposants, une hausse de l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans est tout simplement intolérable. Au moment de la clôture de la rédaction, il n'était pas encore établi si le référendum avait abouti ou non.
Au sein du Parlement, les partis bourgeois combattent le projet, car ils n'acceptent pas la hausse des rentes AVS devant couvrir une partie des pertes du deuxième pilier induites par la baisse du taux de conversion dans le deuxième pilier. Le PS a utilisé une voie inhabituelle: dès avril 2017, le parti a décidé de consulter tous les membres – pour la quatrième fois de son histoire – sur le «thème principal de la législature»: et les membres ont dit oui à la réforme à 90,6 %. (JM)